

Note concernant l'enquête sur la Chouette chevêche dans le bocage de Mezeray (Sarthe)

Par Rodolphe LELASSEUX
LPO Sarthe

(en partenariat avec l'Association de Randonneurs Nature et Balade)

1. DEROULEMENT DE LA RECHERCHE

Nous utilisons la méthode de la repasse d'un chant de mâle en mars et avril, ce qui consiste à émettre un chant au magnétophone pendant environ 10 minutes sur un parcours défini au préalable. Une repasse est effectuée à chaque kilomètre, de 20 heures à 2 heures du matin. Ainsi, le mâle, très territorial, répond à cet appel et permet de le localiser et de préciser son cantonnement.

Sur la commune de Mézeray, nous avons réalisé trois prospections pour trois itinéraires différents. La surface du secteur prospecté atteint 5 000 hectares.

Les prospections se sont déroulées les 9 mars, 30 mars et 13 avril.

Le résultat est très faible : un seul mâle de Chouette chevêche cantonné a été localisé.

En revanche, nous avons entendu 11 Chouettes hulottes et 4 Chouettes effraies.

Dans ce milieu pourtant favorable à la Chouette chevêche (prairies bocagères), les faibles résultats des prospections n'incitent pas à l'optimisme pour la Chouette chevêche.

2. HYPOTHESES CONCERNANT LES CAUSES DE RARETE DE LA CHEVECHE SUR MEZERAY

De prime abord, trois principales causes peuvent être identifiées :

- le manque de nourriture
- la disparition des arbres têtards et creux
- les poteaux téléphoniques creux

L'absence de nourriture semble peu probable. La commune de Mezeray est constituée principalement de prairies et de petits bois mixtes. La principale activité agricole est l'élevage bovin. La monoculture intensive n'est pas développée. Des analyses plus poussées seraient à effectuer, notamment des piégeages de micro-mammifères et d'insectes, pour connaître l'abondance et la diversité des proies potentielles de la Chouette chevêche.

Les poteaux téléphoniques de la commune de Mezeray sont rebouchés par des obturateurs métalliques depuis 1991. Ces poteaux ont pu constituer des pièges jusqu'à 1991, ce qui pourrait signifier que la population de Chouettes chevêches n'ait pas remonté depuis cette date.

La disparition et la raréfaction des arbres creux n'est pas flagrante. Les haies anciennes sont restées et de nouvelles haies sont replantées.

Il semble bien que l'extrême rareté de la Chouette chevêche soit imputable à une quatrième cause : la concurrence entre la Chouette chevêche et la Chouette hulotte. Cette dernière est de taille beaucoup plus importante, ce qui l'avantage pour l'utilisation des terrains de chasse et éventuellement l'occupation des sites de nidification. La Chouette hulotte présente de bonnes densités dans le bocage de Mézeray : 1 individu pour 450 hectares. La relation Chouette hulotte - Chouette chevêche serait à étudier très finement pour en préciser les modalités et identifier d'éventuelles concurrences.